

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçues à Tourcoing: au bureau du journal, 75, rue Nationale, à la Librairie W. Adrien, 25, rue Saint-Jacques, 2760

Les premières communions à l'Institution du Sacré-Coeur. — C'était une belle fête, à l'Institution du Sacré-Coeur. Quarante-deux élèves de cet établissement étaient admis pour la première fois à la Sainte-Table.

Les élèves supérieurs. M. le chanoine Lelanne, a célébré, à sept heures, la messe de communion, et a prononcé de ces paternelles allocutions dont il a le secret.

Le cours de chant de l'Institution a été interprété avec beaucoup de sentiment la belle messe de Ste-Cécile de Couand.

A la cérémonie de l'après-midi, les vœux qui ont été échangés à trois heures. L'affluence des parents et amis de jeunes premiers communants n'était pas moins grande que le matin.

Monsieur parmi les ecclésiastiques M. le chanoine Jaspard, ancien doyen de St-Jacques de Douai, M. l'abbé Salembier, curé du Sacré-Coeur à Armentières, M. l'abbé Masuro, curé de N.-D. du Sacré-Coeur à Valenciennes.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Lecomte, préfet des études, qui avec cette élévation de pensée et cette élégance de forme qu'on lui connaît, a commenté la fête du jour.

Après la cérémonie si touchante de la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte-Vierge, a eu lieu la procession dans les jardins de l'établissement.

Un salut solennel suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement a terminé cette belle journée.

A l'église Sainte-Anne. L'installation du nouveau curé. — Nous avons annoncé la nomination de M. l'abbé Bourgeois comme curé de la nouvelle paroisse Ste-Anne.

Les sociétés du patronage St-Christophe, désireux de donner une nouvelle preuve à leur attachement à leur ancien directeur, ont décidé d'assister à son installation. A cet effet, ils prient leurs amis, anciens sociétaires de se trouver dimanche prochain, en face de l'église Notre-Dame afin de former le groupe qui se mettra en marche à 9 heures.

D'autre part on nous prie de reproduire la note suivante: Appel aux habitants du quartier du Brin-Pain. — Une députation qui comme on le sait, dimanche prochain à lieu la bénédiction solennelle de l'église Sainte-Anne, ainsi que l'installation du curé. Quelques habitants du quartier ont l'intention d'organiser une cavalcade pour faire escorte à leur pasteur. Ils prient tous les cavaliers du Brin-Pain et des environs de se rendre ce soir, jeudi, à 8 heures précises, à l'estaminet Phaze, situé près de la nouvelle église. Dans cette réunion, on prendra toutes les dispositions nécessaires pour donner le plus grand éclat possible à la cérémonie. Nous faisons donc un appel pressant à tous les hommes de bonne volonté et nous sommes persuadés que tous se feront un devoir de s'y rendre.

Revue des chevaux, juments, mulets et mules. — La commission chargée de procéder au classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être employés pour le service de l'armée, se réunira à Tourcoing, sur la place Thiers, les 8, 9, 10, 12 et 13 juin 1899, à sept heures du matin.

Les propriétaires qui présenteront, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés définitivement ou réformés antérieurement au lieu et place d'autres animaux aptes au service, pourront être défrichés aux tribunaux, conformément à l'article 32 de la loi du 3 juillet 1876 et condamnés à une amende de 50 à 2,000 francs.

Le président de la commission peut, à cet effet, requérir le gendarmier de dresser procès-verbal.

Une audacieuse tentative de vol rue Jacquart. — Une arrestation. — Les audacieux voleurs de coffres-forts, qui depuis si longtemps terrorisent les paisibles habitants de la frontière belge, se sont tout à coup choisis Tourcoing pour théâtre de leurs exploits.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une tentative de vol, qui dénote une hardiesse rare, a été commise rue Jacquart, chez M. Carlos Florin, négociant en bonneterie.

Mais une heure et demie du matin, l'attention des agents Leclercq et Avez, du quartier du Brin-Pain, fut attirée vers un bruit sourd de coups de marteau semblant provenir de la place Leveurier. Ils s'y rendirent et aperçurent à l'angle de la place et de la rue Jacquart, un homme qui priait la fuite en les apercevant.

Il se poursuivit et le trouvèrent se dissimulant dans l'encadrement de la porte de M. Leclercq, marchand de laine.

C'était des bureaux de M. Carlos Florin que parvenait le bruit; les agents attendirent près d'un quart d'heure, mais le bruit ayant cessé et personne ne sortant, ils continuèrent leur inspection au dépôt.

M. Carlos Florin, informé à la première heure, vint rue Jacquart, et trouva son bureau dans le plus grand désordre.

Le coffre-fort qui était précédemment appuyé au mur, se trouvait couché sur une épaisse couche de bonneterie.

provenant de halles éboutrées exposés par les voleurs et traînés jusqu'au bureau.

Les malfaiteurs s'étaient introduits dans la maison en escaladant le bâtiment n'ayant qu'un rez-de-chaussée peu ou pas brulé. Les voleurs se sont emparés du magasin au-dessous duquel se trouvaient les halles.

Puis se rendant directement au bureau où se trouvait le coffre-fort ils ont fracturé l'entree.

Dans la porte du coffre ils sont parvenus à faire un tron d'environ 50 centimètres sur 50.

Rien n'a été enlevé de 5 à 500 francs qu'il contenait. Le prisonnier de la nuit, a déclaré à l'interrogatoire, se nommer Gustave Dedekere (dit Auguste), âgé de 40 ans, ouvrier agricole, né à Vynel (Belgique) et demeurant rue Desbroux, 235, chez M. D'Inhulle.

Il a également dit que deux camarades seulement étaient entrés dans les bureaux, mais il a refusé de les faire connaître.

On a trouvé sur lui, un diamant à couper le verre, une bougie et des allumettes.

Dans l'après-midi, une perquisition, dont il a été témoin possible de savoir le résultat, a été faite au domicile de l'inculpé.

Les agents Leclercq et Avez seront peut-être cause, en ayant fait cette perquisition, que bientôt la bande de voleurs qui sillonne notre contrée, sera entre les mains de la police.

On ne peut que leur adresser des félicitations.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MOULIN-PIPART, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Séraphin MOULIN, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille BONTE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Bonte, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUCHE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part de décès de Monsieur Jean Vanhouche, décédé à Roubaix, le 29 août 1899, dans sa 76e année, administrateur du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, 5 heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le samedi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement, rue de Valenciennes, 122, à l'Assemblée à la maison mortuaire, boulevard de l'Éclair, 4.

rédu M. Rolland, comme président de la Chambre de commerce française à Bruxelles.

Sur la convocation de M. Charles Rolland, président démissionnaire, la Chambre de commerce française de Bruxelles s'est réunie pour l'élection d'un comité, en suite des démissions de MM. de W. Adrien, 25, rue Saint-Jacques, 2760

avec M. Rolland, MM. Leeb et Melles-Puyredon, se sont démissionnés, avec M. A. Léon, candidat nul.

M. Rolland remercie, il défend sa conduite dans l'incident et défend son passé contre certaines calomnies de journaux français. Il conclut en déclarant que la Chambre de commerce n'est pas morte, qu'elle est vivante.

Pour être complet et impartial, constatons que l'honorable ministre de France, M. Gérard, n'assistait pas à la séance. Néanmoins son attitude sur la lettre communique de Rolland, considère l'élection de Rolland, soit comme non valable, se réservant soit de convoquer lui-même éventuellement la Chambre de commerce pour être un comité dans les formes réglementaires, soit d'ignorer complètement l'existence de la Chambre.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26 ans, rue Belli, 50. — Albert Douteleigne, 28 ans, rue Pierre-de-Roubais, 134. — Ivo Bragmont, 62 ans, rue de Blanchemalle. — Céline Bonte, 42 ans, rue de Valenciennes, 122.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissance du jeudi 29 août 1899. — Louis Boute, 4 ans, Grande-Place, cour des Pompiliers. — Valentine Versailles, 26